

NON AU CHALUTAGE PROFOND!

OUI
AUX MÉTHODES DE PÊCHE SÉLECTIVES:
CANNE, LIGNE, CASIER, BOLINCHE, PALANGRE.

RESPECT DES PÉRIODES DE REPRODUCTION:
A CHAQUE SAISON SON POISSON!

SAUMON BIO IRLANDE ORIGINE OU ÉCOSSE

NON À LA PÊCHE PIRATE!

CREVETTES, GAMBAS, POISSONS D'ÉLEVAGE **100% CERTIFIÉS BIO!**



Plus de 320 magasins partout en France, liste complète sur www.biocoop.fr

Vous avez des questions sur Biocoop, sur un produit ?
Contactez la ligne consommateurs au **N° Vert 0 800 807 102**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.mangerbouger.fr • Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour.



Imprimé avec des encres à bases végétales sur papier 100 % recyclé.
Biocoop - SA Coop à capital variable - 9-11 avenue de Villars 75007 Paris - 382 891 752 RCS Paris - CPO - Crédits photos : Istock, DR - Imprimé par Les Hauts de Vilaine BP 52179 35221 Châteaubourg Cedex, entreprise Imprim'Vert (gestion des déchets dangereux dans des filières agréées) - Ne pas jeter sur la voie publique - Document non contractuel - 3/2014 - V1 - BF3437

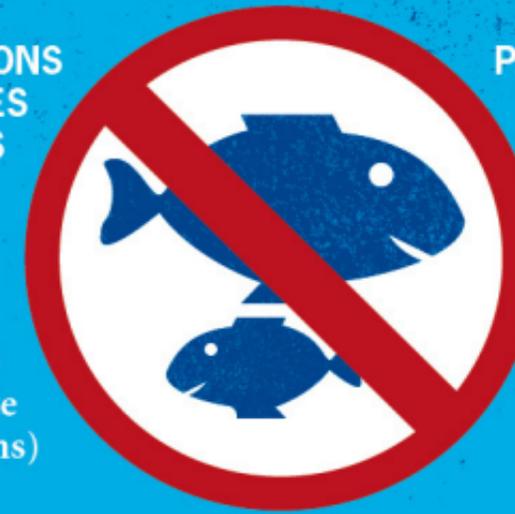
- mini-guide conso -
DES PRODUITS DE LA MER
POUR UNE PÊCHE DURABLE



CHEZ BIOCOOP, CERTAINES ESPÈCES NE SONT **PAS COMMERCIALISÉES** POUR MIEUX LES **PRÉSERVER !**

PAS DE POISSONS ISSUS DE CHÂÎNES ALIMENTAIRES FRAGILISÉES (merlan bleu, hoki, espadon, lingue bleue...)

PAS DE POISSONS DE LA FAMILLE DES REQUINS (sauf saumonette et roussette sous certaines conditions)



PAS DE SAUMON SAUVAGE (Salmo salar)

PAS DE THON ROUGE (Thunnus thynnus)

PAS DE POISSONS DE GRANDS FONDS (sabre, grenadier, empereur, flétan)

BIOCOOP SOUTIENT
UNE PÊCHE
DURABLE
POUR PRÉSERVER AU MIEUX
LES RESSOURCES.

Sélection des produits
de la mer selon

5 CRITÈRES DE PÊCHE :

ESPÈCE : selon liste positive
fournie par l'IFREMER

ZONE DE PÊCHE : selon
stocks réputés en bonne santé

MÉTHODE DE PÊCHE :
pêcheries sélectionnées pour leurs
pratiques respectueuses
(type de filets, taille des chaluts...)

SAISON DE PÊCHE : respect
des périodes de reproduction

TECHNIQUES DE PÊCHE :
selon le poisson et son milieu

ESPÈCE Lieu de pêche autorisé/Criée de débarquement	PÉRIODE DE PÊCHE INDICATIVE											
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
ARAIGNÉE Bretagne												
ANCHOIS Golfe de Gascogne, Méditerranée, Adriatique, Pacifique Sud												
BAR DE LIGNE Bretagne, Golfe de Gascogne												
BARBUE De Boulogne aux Sables d'Olonne												
BAUDROIE (ou lotte) Bretagne												
CABILLAUD Mer celtique, Mer de Norvège et Islande pour la transformation												
CALMAR (ou encornet) De Boulogne à la Vendée												
CARDINE Bretagne Sud												
CHINCHARD De Boulogne à l'Aquitaine												
CONGRE De Cherbourg à Marennes												
COQUILLE ST JACQUES Normandie et Bretagne												

ESPÈCE Lieu de pêche autorisé/Criée de débarquement	PÉRIODE DE PÊCHE INDICATIVE											
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
DORADE GRISE De Boulogne à St Nazaire												
EGLEFIN Boulogne et Bretagne												
GRONDIN ROUGE De Boulogne à Brest												
HARENG De Boulogne à Fécamp, Mer du Nord, Norvège												
HOMARD Bretagne Sud (en casier)												
LANGOUSTINE GLACÉE Finistère Sud												
LANGOUSTINE VIVANTE De la Bretagne Sud à l'île d'Oléron, Écosse												
LIEU JAUNE De Port en Bessin au Croisic (à la ligne)												
LIEU NOIR De Boulogne à la Bretagne												
LIMANDE SOLE De Dunkerque à la Bretagne Sud												
LINGUE FRANCHE (ou julienne) Boulogne et Bretagne												
MAQUEREAU De la Bretagne à la Cornouailles, Nord Irlande												

ESPÈCE Lieu de pêche autorisé/Criée de débarquement	PÉRIODE DE PÊCHE INDICATIVE											
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
MERLAN Mer celtique												
MERLU Bretagne												
ROUGET BARBET De Boulogne aux Sables d'Olonne												
ROUSSETTE Celtique, Iroise, golfe de Gascogne												
SARDINE Celtique, Iroise, golfe de Gascogne												
SOLE De Dunkerque à Arcachon												
TACAUD Bretagne, Golfe de Gascogne												
THON ALBACORE Atlantique, Pacifique, Océan Indien												
THON GERMON De la Bretagne Sud à l'Aquitaine, Pacifique Centre												
TOURTEAU Normandie, Bretagne (casier)												

À NOTER : les produits en conserves ou surgelés issus des espèces autorisées sont disponibles en magasin hors saison de pêche indicative (exemple : thon, sardines, foie de morue...).

■ : période de pêche indicative conseillée

Les produits de la mer autorisés en rayon sont listés selon :

- 1 - L'ESPÈCE,
- 2 - LA ZONE DE PÊCHE,
- 3 - LA PÉRIODE DE PÊCHE.